



PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 12 JUILLET 2022

Le 12 juillet 2022 à 09h30, les adhérents de l'association de préfiguration du réseau des tiers-lieux de Bourgogne-Franche-Comté se sont réunis en assemblée générale au Rezo Fêt'Art à Dijon, 78 quai Nicolas Rolin.

L'assemblée générale désigne Céline Noël en qualité de présidente de séance, et Bruno Louis Séguin en qualité de secrétaire de séance.

Sont PRÉSENTS en visioconférence ZOOM :

- Eric Bazinet, Station ESS Nevers
- Valentin Bertron, Institut de Tramayes
- Patrick Marmion, Mission numérique du pays nivernais morvan
- Sabine Racine, Préfecture de Région
- Norbert Roman, Fablab des 3 lapins, Luxeuil les Bains
- Aymeric Seron, Fabrique de Lormes

Sont PRESENTS en présentiel au Rézo Fêt'art :

- Olivier Ballenghien, porteur de projet
- Elise Bosset, Du vert dans la ville / Kelle Fabrik, Dijon
- Amélie Chapet, Tiers-lieux BFC
- Teddy Chopin, Village Ressource Apprenant International Le Creusot
- Aurèle Cordier, PETR Maconnais Sud Bourgogne, Réseau EtabliR
- Francis Craveiro, Syntaxe Erreur 2.0 Gueugnon
- Joséphine Damidot, Tiers-lieux BFC
- Nicolas Debaive, Le Pestacle, Dijon
- Violaine Despringre, porteur de projet
- Amélie Fitte, Syntaxe Erreur 2.0 Gueugnon
- Matei Gheorghiu, Sociologue, RFF LAB, Bibracte
- France Guillemin, Conseil Régional BFC
- Olivier Lamotte, Crunch Lab UTBM Belfort
- Thomas Ménard, Village Ressource Apprenant International Le Creusot
- Aurélie Miller, La Coursive Boutaric, Dijon
- Louise Nicod, Culture Action, Besançon
- Céline Noël, La Bécane à Jules, Dijon
- Laurence Peltier, porteur de projet à Tonnerre
- Bruno Louis Séguin, Jules et Compagnie, Dijon
- Camille Soligo, porteuse de projet à Dijon
- Max Klinger, Rezo Fet'Art, Dijon



Sont excusés :

- May-Line Grassi, Vitagora, Dijon
- Sarah Sékaly, L'ArETE, Besançon
- Jean Christophe Henrard, MedNum BFC
- Stéphanie Parriaux Barbier, Mutualité Française Saône-et-Loire
- Angéline Ménager, Village Ressource Apprenant International Le Creusot
- Delphine Vanhoutte, L'Usinerie Partners, Chalon-sur-Saône
- Jean-Philippe Clerc, Atelier Made in Iki, Commenailles

L'association compte 30 adhérents, dont 22 sont présents ou représentés à l'assemblée générale. Le quorum étant atteint, l'assemblée générale peut délibérer.

Les délibérations porteront sur l'ordre du jour suivant :

- Présentation du rapport d'activité 2021 ;
- Présentation des comptes 2021 et Affectation du résultat ;
- Election des membres du conseil d'administration ;
- Questions diverses.

L'assemblée générale est ouverte par Joséphine DAMIDOT, secrétaire générale de l'association. Après un temps d'accueil, il est proposé aux participants de participer à un atelier collaboratif autour des projections portées collectivement pour l'association.

Puis, les partenaires de l'association à savoir la préfecture de Région par le biais de Sabine Racine, et le conseil Régional par le biais de Philippe ROUILLER et France GUILLEMIN sont revenus sur les objectifs et la feuille de route de l'association de préfiguration.

Céline NOEL en qualité de présidente de l'association présente le rapport d'activité 2021, et revient ainsi sur les grandes réalisations de l'année 2021 (création de l'association, élaboration des statuts, validation de la feuille de route, recherche de financements).

1^{ère} délibération : L'assemblée générale adopte le rapport d'activité dont le projet lui a été soumis.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Bruno Louis SÉGUIN en qualité de trésorier de l'association présente le rapport de gestion financière 2021. Il est rappelé qu'aucune activité opérationnelle n'ayant été réalisée sur l'année 2021, l'ensemble des fonds collectés (157 800€) ont été reportés sur l'exercice 2022.

2^{ème} délibération : L'assemblée générale adopte le rapport de gestion financière et valide le report à nouveau.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Il est ensuite porté à la connaissance de l'assemblée générale un certain nombre d'actions engagées en 2022 : rencontre de partenaires, analyse de pratique entre pairs, réalisation d'informations collectives, organisation d'une rencontre des fabriques, lancement de la campagne d'adhésion, organisation d'évènements de sensibilisation, actions d'accompagnement des porteurs de projets ...

Il est proposé aux membres de l'assemblée générale de contribuer au développement du projet associatif par le biais d'une participation aux 5 groupes de travail suivants :

GT	Objectifs
Groupe 1 : Gouvernance du réseau	Faire réseau Définir un socle commun de valeurs, et retravailler la charte des Tiers-lieux en BFC Travailler à la sortie de la phase de préfiguration Sensibiliser les pouvoirs publics autour d'une vision commune et partagée
Groupe 2 : Animer, documenter, cartographier, communiquer	Poser un cadre de rencontres territoriales (Ramdam locaux, Ramdam régional...) Documenter, et valoriser les actions des TL en BFC Cartographier les TL
Groupe 3 : Conseil, accompagnement, orientation des porteurs de projets	Identifier les porteurs de projets et les acteurs de l'accompagnement du territoire Proposer des solutions d'accompagnement complémentaires spécifiques aux porteurs de projets de la région (journées de sensibilisation, mini-formations...) Construire la formation "Piloter un tiers-lieu"
Groupe 4 : Développement d'actions de formation mutualisées	Recenser les formations existantes au sein des Tiers-Lieux Accompagnement mutualisé à la certification Qualiopi Accompagnement à la mutualisation d'actions de formation dans le cadre de l'appel à projet national « DEFFINOV » Accompagnement mutualisé à la mise en place d'open badges dans les Tiers Lieux Créer un catalogue qui mette en lumière les formations organisées par les Tiers-Lieux
Groupe 5 : Vivre ensemble en Tiers-Lieux	Favoriser l'inter-formation des gestionnaires de Tiers-Lieux Identifier les thématiques de travail prioritaires concernant la gestion quotidienne des Tiers-Lieux : accueil, accessibilité, aménagement des locaux, questions juridiques, questions de discrimination, gestion des bénévoles, salariés et autres publics, relations avec les institutions voisines (municipalités, intercommunalités, structures d'éducation et de formation, autres associations du territoire). ... Documenter et proposer des solutions partagées autour de celles-ci

Les statuts de l'association prévoient (article 14) que « l'association est administrée par un CA comprenant à minima trois membres, élus par l'AGO pour un mandat renouvelable de trois ans ». Il est rappelé que suite à cinq démissions en cours d'année (Alexia Aubelle, Amélie Chapet, Christophe Dollet, Simon Laurent, Capucine Marzet), le CA est désormais composé de neuf personnes (Jean Philippe Clerc, Matei Gheorghiu, Jean Christophe Henrard, Olivier Lamotte, Norbert Romand, Patrick Marmion, Céline Noël, Bruno Louis Séguin, Delphine Vanhoutte). Il est proposé aux adhérents de se porter candidat pour participer au CA.

3^{ème} délibération : Aurélie Miller se porte candidate pour le conseil d'administration.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

4^{ème} délibération : Nicolas Debaive se porte candidat pour le conseil d'administration.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

5^{ème} délibération : Eric Bazinet se porte candidat pour le conseil d'administration.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

6^{ème} délibération : Aymeric Seron se porte candidat pour le conseil d'administration.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

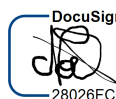
Il est proposé d'organiser un séminaire du CA en septembre 2022.

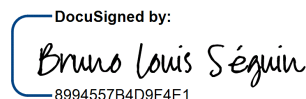
La parole est ensuite librement distribuée aux participants.

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée générale de l'association est close à 10h45.

La présidente,

Le secrétaire de séance,

DocuSigned by:

 28026FCD23144E0...

DocuSigned by:

 8994557B4D9F4E1...

Céline NOEL

Bruno Louis SÉGUIN